

La révolution dont les salariés cherbourgeois ont besoin est avant tout salariale !

Les tableaux parlent d'eux-mêmes. Cherbourg a bien souvent le salaire le plus bas, et les Ouvriers & Employés (niveau inférieur à 12) sont eux systématiquement les moins bien payés de DCNS.

C'était déjà le cas en 2009, et la mobilisation des personnels à l'appel de la CGT avait permis de rattraper une partie du retard.

6 ans plus tard, le constat est accablant !

Non seulement, les inégalités n'ont pas été réduites, mais pire elles se sont amplifiées ! Et ce n'est pas les dernières NAO 2016 qui vont combler ce déficit !

Il faut augmenter les salaires !!! Une réelle QVT passe d'abord la reconnaissance salariale !

Dans un premier temps, lors de la prochaine réunion des Délégués du Personnel, le 19 avril, les élus CGT vont demander des comptes à la direction et des mesures exceptionnelles rapides pour un réajustement des salaires sur la moyenne nationale !

Rien ne pourra se faire sans vous ! Faites le savoir !

Cherbourg, le 12 avril 2016



Salaires à DCNS : Cherbourg est bon dernier !

Chaque année, dans les comités d'établissement sont présentés les bilans sociaux.

Cette obligation légale permet de faire le point sur les effectifs, les pyramides des âges, les rémunérations, les accidents du travail, la formation, etc.

Le syndicat CGT de Cherbourg a donc recueilli l'ensemble des bilans sociaux de tous les établissements de l'entreprise et a compilé l'intégralité des données salariales pour savoir où notre établissement se situait par rapport à la moyenne nationale et aux autres sites.

Ce travail a permis de mettre en évidence des différences importantes entre notre établissement et le reste de DCNS.

Et à quelques semaines de recevoir nos courriers NAO, jugez plutôt ...

Les salaires comparés sont les salaires BRUTS annuels moyens des salariés à convention collective.

Dans les tableaux de la page suivante, par niveau, **le salaire moyen cherbourgeois** est comparé : **au salaire moyen le plus bas**, **à la moyenne nationale** et **au salaire moyen le plus haut** de l'entreprise.

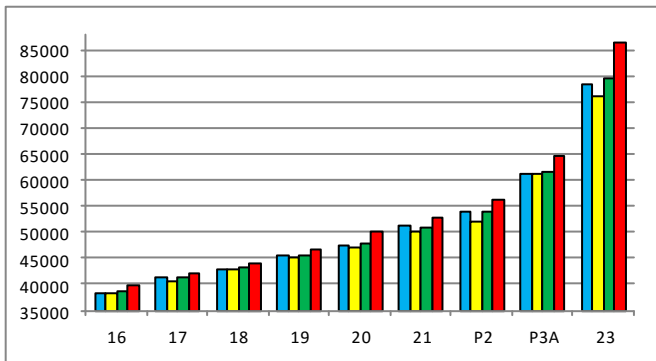
Les salaires sont également différenciés entre hommes et femmes et par catégorie (Ing & Cadres ; TAM ; OE).

hommes

Légende : Cherbourg (bleu), Mini (jaune), Moyenne (vert), Maxi (rouge)

femmes

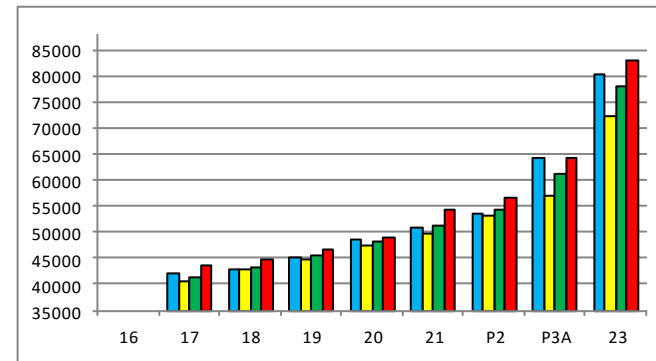
Ingénieurs & Cadres ; Niveau 16 à 24



Pour les IC, il n'y a pas de différence flagrante entre Cherbourg et les autres établissements. En effet, suivant le niveau, le salaire brut annuel moyen cherbourgeois suit la moyenne nationale.

Chez les hommes, il est 7 fois sur 9 en dessous, dont 3 fois au minima.

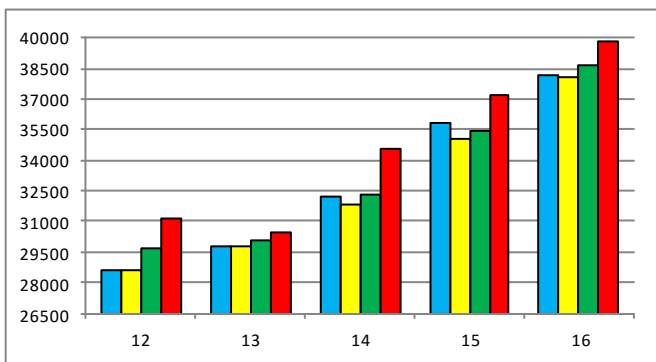
Pour les femmes, s'il est 4 fois sur 9 en dessous, il est à noter, qu'au niveau P3A et 23, il est très largement au dessus...



Différence de salaire par Niv	16	17	18	19	20	21	P2	P3A	23
Par rapport à la moyenne	-518 €	204 €	-350 €	-126 €	-289 €	281 €	-180 €	-637 €	-1 103 €
Par rapport au maxi DCNS	-1 696 €	-665 €	-1 086 €	-1 088 €	-2 740 €	-1 810 €	-2 519 €	-3 621 €	-7 987 €

Différence de salaire par Niv	16	17	18	19	20	21	P2	P3A	23
Par rapport à la moyenne		892 €	-167 €	-293 €	594 €	-268 €	-533 €	3 154 €	2 156 €
Par rapport au maxi DCNS		-1 328 €	-1 825 €	-1 410 €	-499 €	-3 173 €	-2 921 €	-117 €	-2 811 €

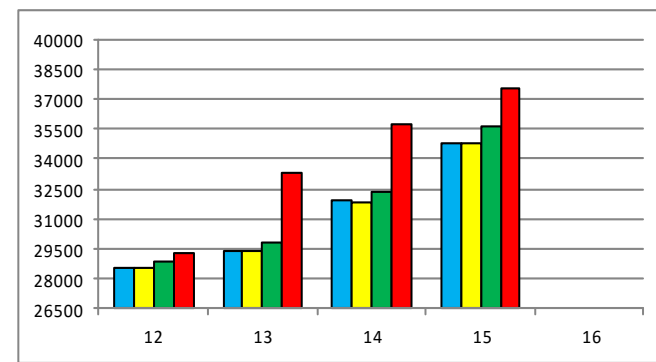
Techniciens & Agents Maîtrise ; Niveau 12 à 16



Pour les TAM, Cherbourg a très souvent le salaire brut annuel moyen le plus bas de DCNS. Par rapport à la moyenne nationale, hormis pour les hommes niveau 15, **Cherbourg est toujours en dessous...**

En ce qui concerne la différence salariale entre homme et femme, si le niveau 12 est identique, pour les suivants des inégalités sont à déplorer (niv 13 = 395€ ; niv 14 = 260€ ; niv 15 = 975€) .

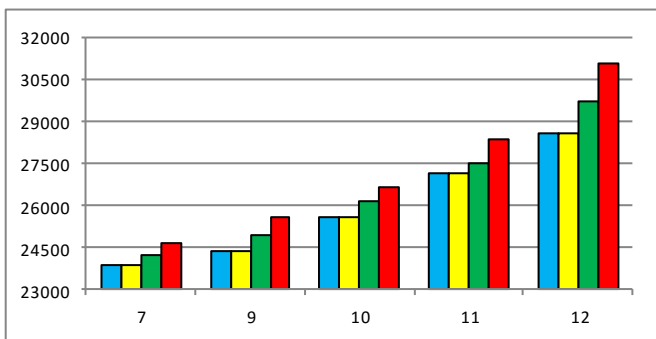
Les différences entre Cherbourg et Paris, où les salaires bruts annuels moyens maximum sont versés, frôlent les 4000€, soit 16% de différence.



Différence de salaire par Niv	12	13	14	15	16
Par rapport à la moyenne	-1 159 €	-281 €	-107 €	341 €	-518 €
Par rapport au maxi DCNS	-2 541 €	-715 €	-2 327 €	-1 418 €	-1 696 €

Différence de salaire par Niv	12	13	14	15	16
Par rapport à la moyenne	-266 €	-414 €	-415 €	-811 €	
Par rapport au maxi DCNS	-684 €	-3 996 €	-3 766 €	-2 742 €	

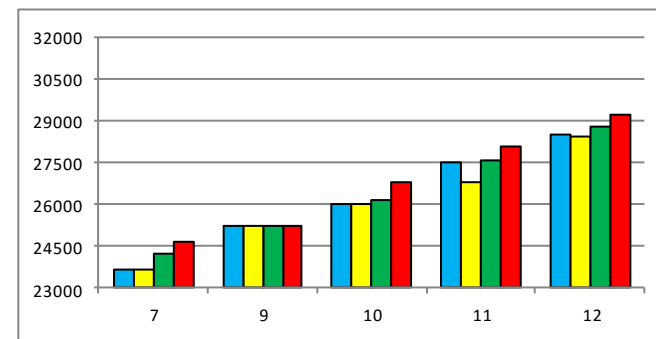
Ouvriers & Employés ; Niveau 7 à 12



Pour les OE, il est évident que Cherbourg est le dédaigné de l'entreprise :

- ✓ Un salaire brut annuel moyen le plus bas de DCNS quasiment pour tous les niveaux !
- ✓ Des différences entre 371€ et 1159€ chez les hommes et jusqu'à 553€ chez les femmes par rapport à la moyenne nationale !
- ✓ Des différences entre 784€ et 2541€ chez les hommes et jusqu'à 1013€ chez les femmes par rapport au salaire brut annuel moyen maximum versé à Indret, Ruelle ou Toulon !

On retrouve les salaires bruts annuels moyens maximums parfois à Brest ou à Toulon, plus fréquemment à Ruelle et Indret, mais jamais à Cherbourg....



Différence de salaire par Niv	7	9	10	11	12
Par rapport à la moyenne	- 371 €	- 571 €	- 581 €	- 396 €	- 1 159 €
Par rapport au maxi DCNS	- 784 €	- 1 215 €	- 1 066 €	- 1 276 €	- 2 541 €

Différence de salaire par Niv	7	9	10	11	12
Par rapport à la moyenne	-553 €	0 €	-151 €	-107 €	-266 €
Par rapport au maxi DCNS	-1 013 €	-36 €	-780 €	-605 €	-684 €